République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MESRI

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

NOTE INTRODUCTIVE DU MINISTRE

Projet de budget 2027 du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Novembre 2026

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables députés,

Monsieur le Ministre de l'Économie des Finances et du Plan,

Monsieur le Ministre délégué auprès du MEFP, chargé du Budget

Monsieur le Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les collaborateurs des ministres,

Je voudrais d'abord vous remercier de l'occasion qui m'est offerte de présenter devant la Représentation nationale le projet de budget 2027 du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cet exercice constitue un moment important où le Gouvernement rend compte de l'usage des ressources que vous lui avez confiées, et où il justifie, chiffres à l'appui, celles qu'il sollicite.

L'enseignement supérieur n'est pas seulement un secteur parmi d'autres. C'est l'endroit où se prépare le capital humain dont le Sénégal a besoin pour sa construction durable. Universités, ISEP, écoles d'ingénieurs et laboratoires forment les médecins, ingénieurs, enseignants, chercheurs et entrepreneurs qui, par leurs efforts combinés et complémentaires, garantissent la tranquillité sociale. C'est par ce biais que se structure une partie essentielle de la promesse de l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 » : un pays souverain, juste et prospère, adossé à un capital humain de qualité.

C'est également le nid de protection et de préparation de l'avenir de plus de deux cent cinquante mille jeunes Sénégalais et la stabilité des familles dont ils sont issus.

Notre ambition pour 2027 tient en une phrase : **consolider les acquis, corriger les insuffisances et accélérer la transformation de l'enseignement supérieur sénégalais**, par des réformes structurantes et des investissements prioritaires.

Je vous présenterai d'abord l'état du secteur et le bilan de nos performances. J'aborderai ensuite, sans détour, nos insuffisances. Je vous exposerai enfin nos priorités pour 2027 et les crédits nécessaires pour les mettre en œuvre.

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

En 2025, notre système d'enseignement supérieur a accueilli **250 676 étudiants**, dont près de 53 % de jeunes femmes. Ils sont répartis entre neuf universités publiques, six ISEP, six écoles d'ingénieurs, une classe préparatoire aux grandes écoles et 298 établissements privés. Deux nouvelles universités s'y ajoutent : l'Université Souleymane Niang de Matam et l'Université du Sénégal oriental à Tambacounda.

La pression de la demande ne faiblit pas. En 2026, le nombre de bacheliers a atteint **96 631, soit 25 % de plus qu'en 2025**. Et notre politique reste la même : tout bachelier qui en fait la demande sur Campusen est orienté. La nouvelle plateforme Campusen, entièrement rénovée et lancée en mai 2025, a d'ailleurs merveilleusement fonctionné.

Face à ces effectifs, notre encadrement repose sur **2 433 enseignants permanents**, complétés par 8 078 vacataires. Nous comptons un enseignant permanent pour cinquante-huit étudiants. J'y reviendrai.

Sur le plan budgétaire d'abord, l'exercice 2025 a été exécuté à **99 %** : 325 milliards de FCFA ordonnancés sur 327,4 milliards de crédits ouverts. Ce taux traduit un effort réel. Mais je dois à la vérité de dire qu'il est porté par les transferts et les bourses. Les investissements exécutés par l'État n'ont été consommés qu'à 44 %, notamment du fait des lenteurs consécutives au transfert des grands chantiers de construction au Ministère des Infrastructures à la suite de la réorganisation gouvernementale de septembre 2025.

Sur les infrastructures et les équipements, plusieurs réalisations sont à relever.

- Les résidences universitaires du CROUS de Diamniadio, construites dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse, ont été livrées.
- Les campus pédagogiques de l'USSEIN à Fatick et à Kaffrine ont été réceptionnés, ce qui permet à cette université de monter en charge.
- Le projet de résidences des campus régionaux de Thiès, Bambey, Kaolack, Fatick, Kaffrine et Ziguinchor connaissent un taux de réalisation appréciables.

Au total, notre parc d'hébergement est passé de 25 788 à **26 443 lits**. Les repas servis ont progressé de près de 21 %, pour atteindre plus de 30,5 millions de couverts.

Sur le plan académique, l'Autorité nationale d'Assurance qualité a évalué 137 programmes et délivré 119 accréditations. Nos ISEP affichent un taux de réussite de 96,8 % au diplôme. Les incubateurs ont accompagné 4 753 étudiants et contribué à

la création de 396 entreprises. À mi-parcours de 2026, les huit universités concernées ont toutes adopté un calendrier de normalisation de l'année académique. C'est une première.

Nous avons surtout engagé le **recrutement de 500 enseignants-chercheurs et formateurs**, autorisé par le Président de la République. À ce jour, 307 des 477 postes répartis entre quinze établissements sont pourvus, soit 64 %. L'Université du Sénégal oriental et les ISEP de Thiès et de Diamniadio ont achevé leurs recrutements. Ziguinchor, Saint-Louis, Bambey et l'Université Amadou Mahtar Mbow dépassent 90%.

Sur le plan social, l'État a pris en charge **178 237 allocataires**, dont 5 181 à l'étranger, pour près de 100 milliards de FCFA de bourses payées en 2025. Les centres des œuvres ont assuré 196 569 consultations médicales. Ils ont porté à 64 le nombre de processus dématérialisés, contre 35 un an plus tôt.

En matière de recherche et d'innovation, le Sénégal s'apprête à lancer son deuxième satellite et prépare aussi le lancement de la constellation de satellite dénommée Ninki Nanka qui nous fera réellement franchir un pas décisif vers la souveraineté spatiale. Notre pays compte désormais 24 503 chercheurs, soit 1 264 par million d'habitants. 328 thèses de recherche ont été soutenues en 2025. Et lorsque l'État amorce, nos chercheurs savent mobiliser : dans un partenariat euro-africain sur la sécurité alimentaire, une participation nationale de 100 millions de FCFA a permis à six équipes sénégalaises de lever plus de 1,1 milliard. **Un franc public, onze francs mobilisés.**

Enfin, la gouvernance a progressé : un Comité de dialogue social du sous-secteur a été installé par arrêté, avec des critères objectifs de représentativité des syndicats et des amicales.

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

Ce bilan serait incomplet et par conséquent inexact si je m'en arrêtais là. Vous connaissez nos universités. Vous savez ce que vivent nos étudiants. Je veux donc vous parler avec la même franchise de ce qui ne va pas.

La première difficulté est l'accès. Malgré l'ouverture de nouveaux établissements, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a reculé, de 1 505 en 2024 à 1 293 en 2025. La norme de l'UNESCO est de 2 000. Notre parc public ne compte que 94 amphithéâtres et 791 salles, soit 65 833 places, pour plus de 200 000 étudiants du public. La cause est connue : les capacités n'ont pas suivi le rythme de la massification.

La conséquence l'est aussi : des salles surchargées, des sites en location et des revendications qui reviennent chaque année en tête des cahiers de doléances.

La deuxième est le calendrier académique. Une licence prévue en trois ans se fait encore trop souvent en quatre ans ou plus. Ce décalage est dù à plusieurs causes : le déficit d'enseignants, l'insuffisance des infrastructures, les grèves cycliques, y compris celle des étudiants sur les bourses au début de 2026. Il coûte cher : chaque année de chevauchement prolonge le paiement des bourses et retarde l'entrée des jeunes dans la vie active. Les calendriers de normalisation sont adoptés, et ils prévoient un retour à la normale à l'horizon 2027-2028. Mais le rattrapage s'étend sur deux exercices budgétaires, et il a besoin de moyens sécurisés.

La troisième est l'encadrement. Avec un enseignant permanent pour cinquante-huit étudiants, nous sommes loin de notre cible d'un pour cinquante en 2029. Le recours aux vacataires a plus que doublé depuis 2018, passant de 3 538 à 8 078. Le recrutement des 500 postes avance, mais de façon inégale : l'UCAD, qui accueille plus de 94 000 étudiants, n'avait pourvu que 10 de ses 90 postes, ses arrêtés étant attendus en octobre et novembre 2026. L'Université Iba Der Thiam de Thiès n'est qu'à 34 %, et l'ISEP de Mbacké n'a encore rien recruté.

La quatrième est la soutenabilité des œuvres sociales. La dette des centres des œuvres envers les repreneurs de la restauration atteignait 19,9 milliards de FCFA à fin 2025. Les bourses, inscrites à 78,8 milliards en loi de finances initiale 2025, ont nécessité plus de 25 milliards de rallonges. Le diagnostic de l'ANTESRI est sévère : faute d'interconnexion entre les fichiers des bourses et ceux des universités, les surcoûts sont estimés à 40 milliards de FCFA. Des bourses dites d'accompagnement, instaurées hors de tout cadre légal, coûtent à elles seules 20,8 milliards par an.

La cinquième est l'entretien et la recherche. Le déficit de financement de la maintenance dégrade nos équipements, nos espaces sportifs et culturels. Quant à la recherche, elle ne représente qu'environ 2 % du budget du département, et les textes sur la gouvernance des laboratoires et des écoles doctorales, validés en interne, attendent toujours leur adoption.

Pour chacune de ces difficultés, nous avons une réponse en 2027. C'est l'objet de la suite de mon propos.

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

Le projet de budget que je soumets à votre examen s'élève à **303,7 milliards de FCFA en crédits de paiement**, contre 301 milliards en loi de finances initiale 2026. Il progresse donc de 2,7 milliards, soit 0,9 %. Les autorisations d'engagement atteignent 344,6 milliards, car elles intègrent les engagements pluriannuels de nos partenaires sur la construction des ISEP.

Ce budget se répartit entre nos quatre programmes :

- **Éducation supérieure** : 154,7 milliards, soit 51 % ;
- **Œuvres sociales universitaires** : 135,3 milliards, soit 45 % ;
- **Recherche et Innovation** : 6,9 milliards ;
- **Pilotage, gestion et coordination administrative** : 6,8 milliards, dont 4,3 milliards pour l'organisation du baccalauréat.

Je veux être clair sur sa structure. Près de 85 % de ces crédits, soit 257,4 milliards, sont des transferts courants : ils paient les salaires dans nos universités et nos centres des œuvres, les bourses et le fonctionnement des établissements. Les investissements exécutés par l'État représentent 26,9 milliards, dont 22,9 milliards sur financements extérieurs. Les grands chantiers de construction, eux, relèvent désormais du budget du Ministère des Infrastructures. Ce budget est donc d'abord un budget de fonctionnement d'un système en forte croissance, et c'est pourquoi chaque franc doit être mieux dépensé.

Nos priorités s'organisent autour de sept axes.

Premier axe : les réformes et la gouvernance. L'ANTESRI a posé le diagnostic et formulé ses recommandations, organisées en neuf packages. Le budget 2027 en porte déjà les premiers éléments : la rationalisation des bourses, l'encadrement des recrutements dans les centres des œuvres. Nous engagerons aussi la révision des textes de gouvernance : limitation des mandats, nomination des vice-recteurs, décrets d'application de la loi sur les ISEP. Et nous porterons à dix-huit le nombre de processus dématérialisés, avec le déploiement du système intégré de gouvernance SIGESR.

Deuxième axe : la situation des personnels. Aucune réforme ne réussira sans ceux qui la font vivre au quotidien. Le Gouvernement est attentif à la revendication relative à la prime de logement des personnels administratifs, techniques et de service, ainsi que des agents contractuels du ministère. Je m'engage devant vous à ce que son

incidence soit évaluée avec précision, et prise en charge de manière durable plutôt que par des mesures ponctuelles.

Troisième axe : l'extension de la carte universitaire. 2027 doit être l'année de l'ouverture des universités de Matam et de Tambacounda. Leur construction relève du Ministère des Infrastructures. Notre responsabilité est de les faire fonctionner. Nous inscrivons à cet effet **4,7 milliards de FCFA de crédits de fonctionnement** : 1,33 milliard pour l'Université de Matam, 1,335 milliard pour l'Université du Sénégal oriental, et un milliard pour chacun des deux nouveaux centres régionaux des œuvres universitaires. Ces crédits couvriront l'installation des équipes, les premiers équipements, la restauration et l'hébergement. Ils s'ajoutent aux quinze enseignants déjà recrutés pour l'Université du Sénégal oriental. Sur le même modèle, nous poursuivrons la construction de huit ISEP avec le projet ESPOIR-Jeunes, pour lequel 21,6 milliards sont programmés en 2027 en vue d'une livraison en 2028, ainsi que la construction de l'ISEP de Mbacké, avec 2 milliards en 2027.

Quatrième axe : la construction et les réhabilitations. Elles visent à résorber le déficit en infrastructures en achevant d'abord ce qui est engagé, conformément à la méthode de l'ANTESRI : achever l'existant, rééquilibrer l'implantation territoriale, puis spécialiser. Les documents budgétaires du département inscrivent, pour leur part, 500 millions pour le parachèvement en urgence de projets de construction et d'équipement, 360 millions pour l'équipement des infrastructures en achèvement et 360 millions pour la réhabilitation d'infrastructures endommagées. Le suivi de ces chantiers sera assuré conjointement avec le Ministère des Infrastructures, par un comité de veille et des rapports trimestriels.

Cinquième axe : l'achèvement du recrutement des 500 enseignants. Il reste 170 postes à pourvoir sur les 477 répartis, et 23 postes à réconcilier. La priorité ira à l'UCAD, à l'Université Iba Der Thiam, à l'USSEIN et aux ISEP de Matam, Bignona et Mbacké. Le budget 2027 inscrit **7,2 milliards de FCFA** pour la prise en charge de ces personnels, contre 9 milliards en 2026. L'enjeu est simple : c'est le rythme de ces recrutements qui conditionne le taux d'encadrement et la stabilité du calendrier.

Sixième axe : les œuvres sociales. Le programme sera doté de 135,3 milliards. Les bourses sont inscrites à 79,1 milliards. La subvention aux centres des œuvres progresse de 2 milliards, pour atteindre 52,7 milliards. Une dotation de 3 milliards est prévue pour la dette envers les repreneurs. Mais l'essentiel est ailleurs : dans la réforme. L'interconnexion des bases de données de la Direction des bourses et des universités, la mise à jour du décret de 2014 sur les allocations et la suppression progressive des bourses hors cadre légal doivent rendre la dépense soutenable. Notre objectif est de ramener la part des œuvres sociales dans le budget de l'enseignement supérieur de 46 % à 41,5 %, sans toucher à la vocation sociale de la bourse : elle doit aller à ceux qui en ont besoin, pendant la durée réelle de leurs études. Sur

l'hébergement, la mise en service des campus sociaux de Fatick, Kaolack et Kaffrine, la réhabilitation des pavillons de Thiès, Saint-Louis et Bambey et le partenariat public-privé avec AMSA doivent porter notre capacité à 42 778 lits dès 2027, et nos restaurants fonctionnels de 30 à 41.

Septième axe : la recherche et l'innovation. Nous poursuivons la mise en œuvre de SENSAT en 2027 et monterons en charge les plateformes de la Cité du Savoir : génétique et biotechnologie, nanosciences, physique nucléaire, aux côtés du supercalculateur. Nous ferons adopter les textes sur les laboratoires et les écoles doctorales, et installerons le Conseil national de la recherche et de l'innovation. Je dois cependant appeler votre attention sur la nécessité à renforcer le financement de la recherche notamment sur le projet SENSAT, le fonds d'impulsion, le fonds de publication, la CINERI et l'ANRSA. Les montants inscrits sont nettement en deçà des ambitions affichées par l'ANTESRI. C'est un point sur lequel je solliciterai votre accompagnement.

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

Ces sept axes forment un tout. Ouvrir Matam et Tambacounda sans enseignants, ce serait inaugurer des bâtiments vides. Recruter des enseignants sans salles ni calendrier stabilisé, ce serait gaspiller leur talent. Construire des résidences sans crédits d'exploitation, d'entretien et de gardiennage, ce serait préparer les dégradations de demain. Payer des bourses sans fichier fiable, ce serait laisser filer des milliards qui manquent ailleurs.

C'est pourquoi notre programmation lie les investissements physiques, les ressources humaines, les réformes et les dépenses de fonctionnement. Elle s'inscrit dans la Stratégie nationale de Développement 2025-2029 et dans la Lettre de politique sectorielle du département. Elle se fixe des cibles mesurables pour 2029 : 1 700 étudiants pour 100 000 habitants, 40 % d'étudiants dans les filières scientifiques et technologiques, un enseignant pour cinquante étudiants, un taux de réussite en licence porté à 75 %.

Derrière ces chiffres, il y a trois convictions. La première est **territoriale** : l'offre d'enseignement supérieur et de recherche doit être disponible partout. La deuxième tient à l'**employabilité** : nos ISEP, avec des taux de réussite proches de 97 %, montrent la voie des formations courtes et professionnalisantes. La troisième est la **souveraineté** : un pays qui conçoit ses satellites, produit ses données et forme ses ingénieurs maîtrise mieux son destin.

Honorables Messieurs les Présidents de Commissions,

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

Le budget que je vous présente est un budget de responsabilité. Il ne promet pas tout. Il dit ce qui est financé, ce qui reste à financer, et ce que nous ferons pour dépenser mieux.

Les crédits sollicités ne sont pas une charge. Ils sont un investissement dans la jeunesse de ce pays. Concrètement, ils doivent permettre en 2027 d'ouvrir deux nouvelles universités et leurs centres des œuvres, d'achever le recrutement des 500 enseignants, de payer les bourses à bonne date, de porter notre capacité d'hébergement vers 42 000 lits, d'orienter 100 000 bacheliers et de poursuivre le programme SENSAT.

En retour, je prends devant vous trois engagements.

Le premier est la **rigueur** : je rendrai compte régulièrement de l'exécution.

Le deuxième est la **transparence** : les rapports de performance et les contrats de performance des universités et tout autre document nécessaire seront publiés dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Le troisième est le **dialogue** : avec les étudiants, les enseignants, les personnels et avec vous, Honorables députés, dont le contrôle nous oblige et nous aide.

Je sollicite donc votre accompagnement, et le vote de ce projet de budget, pour qu'ensemble nous bâtissions un enseignement supérieur plus accessible, mieux gouverné, plus performant, et pleinement au service de la transformation du Sénégal.

Je vous remercie de votre aimable attention.